

« Démocratie et action »

Profession de foi, en bref

Cette liste a pour premier ciment la solidarité née et forgée dans les conflits récents, mais elle a voulu s'ouvrir à toutes les bonnes volontés désireuses de refonder collégialement l'UFR. Il s'agit de résister aux aspects nocifs des réformes actuelles, mais aussi de s'ériger en force de proposition sur les questions essentielles qui engagent l'avenir de notre UFR.

Un fonctionnement collégial et démocratique de l'UFR

Le *dialogue* entre la direction de l'UFR, les départements et les filières doit être encouragé.

Nous nous engageons à

- Travailler dans la *transparence* et la *collégialité* pour faire du Conseil de l'UFR et de ses commissions des *lieux d'échange et de décision*.
- Faire vivre un *débat ouvert* dans ces années de mutation qui engagent l'identité de l'UFR et ses missions.

Pour une politique des savoirs

L'*interdisciplinarité* est un atout majeur de notre UFR. Notre offre de formation, adossée à un lien fort entre l'enseignement et la recherche, prépare nos étudiants à de très nombreux métiers.

Nous nous engageons à

- Soutenir une politique des savoirs qui réaffirme et nourrisse *le rôle social et culturel* de l'université en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.
- Promouvoir la maîtrise du français, des langues étrangères, des savoirs et des cultures, nécessaires à l'épanouissement de chacun dans la société actuelle.
- Poursuivre les objectifs du plan Licence par une organisation pédagogique *plus cohérente* tenant compte des besoins de nos étudiants.

De meilleures conditions d'accueil et de travail pour tous

L'UFR est à la fois *un lieu de vie* et *un lieu de travail pour tous* : étudiants, enseignants, IATOSS. L'amélioration du confort de travail est une condition nécessaire au renforcement du *lien social* dans l'UFR et favorise la *réussite* des étudiants. **Nous nous engageons à**

- Accompagner les étudiants et mieux les intégrer à la vie universitaire.
- Créer un cadre de travail plus convivial.
- Développer et rationaliser l'information et la communication.

Faire de la recherche l'une des priorités de l'UFR

L'intégration de l'UFR dans le PRES risque d'accroître la distance entre les enseignants-chercheurs et les instances prenant des décisions qui les concernent. Mais elle offre aussi *des chances nouvelles*. Les mots d'ordre seront : décroisement, collégialité et ambition.

Nous nous engageons à

- Renforcer les liens du Conseil d'UFR avec le Conseil Scientifique de l'UPEC et celui du PRES.
- Impliquer davantage les directions d'équipes et la direction de l'école doctorale dans le fonctionnement de l'UFR.
- Élaborer collégialement des critères d'évaluation scientifique adaptés à nos disciplines.

Profession de foi, dans le détail

Un fonctionnement collégial et démocratique de l'UFR

La *diversité des disciplines* qui composent notre UFR est une source de richesse et de dynamisme. Le mouvement de l'an dernier a créé des liens et *des solidarités* qui n'existaient pas auparavant et qu'il convient d'entretenir et d'étendre. Pour cela, le *dialogue* entre l'UFR, les départements et les filières doit être encouragé.

Le conseil d'UFR doit veiller à ce que les *spécificités de chaque discipline* soient respectées. Il doit aussi fédérer leurs forces et oeuvrer à leur *complémentarité*. Nous avons la conviction que la *concertation* entre les différents départements et filières est une condition nécessaire pour définir notre intérêt commun. Pour cela, le conseil d'UFR et les commissions *ne doivent pas être de simples chambres d'enregistrement*, mais retrouver pleinement leur rôle.

Aussi, nous nous engageons à

- Refaire de ces instances des lieux de débat, d'échange et de décision, où tous les départements sont représentés et dont tous les membres – enseignants, étudiants, personnels administratifs et membres extérieurs – peuvent s'exprimer et être écoutés.
- Réunir régulièrement toutes les commissions et considérer leurs travaux et délibérations comme une étape décisive des prises de décision.
- Rétablir la Lettre d'information de l'UFR et diffuser le compte rendu des conseils par voie informatique, afin que tous puissent être informés de l'évolution des dossiers en cours et des décisions prises.
- Débattre publiquement avec les membres de l'UFR de questions d'intérêt général.
- Proposer de rebaptiser notre UFR « Lettres, Langues et Sciences Humaines » pour traduire sa diversité et donner plus de visibilité au LEA et aux trois départements LCE.

Dans les années de mutation que seront celles de son prochain mandat, le conseil d'UFR devra *se saisir de questions pédagogiques délicates* (mise en oeuvre de la nouvelle maquette de Licence, devenir des préparations aux concours et des masters) et de l'application, non moins délicate, de nouvelles mesures de politique universitaire générale (nouveau référentiel des tâches, fonctionnement des comités de sélection, etc.).

Sur toutes ces questions, nous nous engageons à

- Statuer dans la démocratie, la transparence et la collégialité.
- Toujours respecter les procédures électives mises en oeuvre au sein des départements, des équipes d'accueil ou des laboratoires pour la formation des comités de sélection.

Pour une politique des savoirs

L'interdisciplinarité est un atout majeur de notre UFR. Notre offre de formation, adossée à un lien fort entre l'enseignement et la recherche, prépare nos étudiants à de très nombreux métiers : rédacteur, chargé de communication, aménageur, cadre et assistant du commerce international, enseignant, enseignant-chercheur, archiviste, médiateur culturel, traducteur, etc. Il est nécessaire d'affirmer les spécificités de l'UFR, de maintenir une *exigence de qualité pédagogique*, tout en étant conscients que nous avons trois défis majeurs à relever :

Soutenir une politique des savoirs qui réaffirme et nourrisse le rôle social et culturel de l'université en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

- Promouvoir une politique de formation continue exigeante qui tisse des liens avec de nombreux secteurs professionnels et des institutions publiques (justice, santé, aide sociale....).
- Consolider les actions entreprises avec le Bureau de l'insertion professionnelle et les adapter aux spécificités des profils des étudiants de l'UFR (outils d'enquête et de prospection, aide à la recherche de stage et d'emploi...).
- Construire une alternative au stage obligatoire en licence qui soit pertinente sur le plan pédagogique et en rapport avec leur cursus.
- Conserver et défendre la préparation aux concours de l'enseignement, en étant particulièrement vigilants tant sur la qualité de la formation et les conditions d'entrée dans le métier d'enseignant qui seront réservées à nos étudiants, que sur le maintien d'un service public d'Education Nationale.

Promouvoir la maîtrise du français, des langues, des savoirs et des cultures, nécessaires à l'affirmation de chacun dans la société actuelle

- Comblent certaines lacunes (langue écrite et orale, méthode, culture générale) d'une population étudiante souvent mal préparée à l'Université, pour lui donner les moyens de réussir dans le cursus choisi.
- Permettre à des étudiants de notre académie d'intégrer des parcours exigeants (doubles licences) proposés par notre université.
- Créer en L une filière pluridisciplinaire préparant par exemple aux concours de journalisme et des IEP.
- Prolonger la double licence par un Master interdisciplinaire de haut niveau à fort positionnement international.
- Montrer le lien entre nos enseignements et l'environnement culturel régional, national et européen (visites de sites, de musées et sorties de terrains).

Poursuivre les objectifs du plan Licence par une organisation pédagogique plus cohérente tenant compte des besoins de nos étudiants

- Proposer des ajustements du L1 – en fonction du bilan 2009-2010 et dans le cadre du quadriennal – en vue d'une construction cohérente et progressive des savoirs.
- Organiser une indispensable réflexion sur l'enseignement de l'expression française tout au long de la L1, et sa mise en oeuvre coordonnée dans l'UFR.
- Consolider les dispositifs de tutorat et d'enseignants référents en proposant un cadrage méthodologique commun pour l'UFR.
- Revoir l'organisation des LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) en tenant compte de l'hétérogénéité des niveaux.
- Participer activement au projet de Maison des Langues pour articuler ses activités à celles des départements de l'UFR et promouvoir une approche culturelle de la langue.

De meilleures conditions d'accueil et de travail pour tous

L'UFR est à la fois *un lieu de vie et un lieu de travail pour tous* : étudiants, enseignants, IATOSS. Nous assistons aujourd'hui à une détérioration des conditions d'exercice de nos activités : saturation des locaux et dispersion des lieux d'enseignement, problèmes de salles, alourdissement des tâches administratives, manque de matériel... Ces difficultés doivent être abordées avec ambition et réalisme. L'amélioration du confort de travail est une condition nécessaire au renforcement du *lien social* dans l'UFR et favorise la *réussite* des étudiants.

Accompagner les étudiants et mieux les intégrer à la vie universitaire

- Redonner toute leur place aux délégués de filières en les associant aux réunions de département et en les consultant régulièrement sur les pratiques pédagogiques.
- Instaurer une semaine d'accueil pour les étudiants de première année à l'exemple d'autres composantes.
- Encourager la vie associative, notamment pour mieux accueillir les étudiants étrangers et favoriser ainsi la mobilité internationale.
- Diversifier les approches pédagogiques (ateliers d'écriture, d'informatique, projets tuteurés, aide au mûrissement du projet professionnel avec l'appui du SCUIO).
- Améliorer les ressources pédagogiques en ligne pour les étudiants salariés.
- Donner la possibilité à nos étudiants d'effectuer des stages dans l'UFR et dans l'université sur des tâches de communication, d'animation, d'organisation, d'enquête.

Créer un cadre de travail plus convivial

- Mettre en place, en concertation avec les départements, une gestion des locaux mieux adaptée à la diversité des besoins des enseignants comme des étudiants, qui ne disposent toujours pas d'espace de travail.
- Créer un service du patrimoine de l'UFR (prêt de matériel), en complément du service audiovisuel de l'université, pour optimiser la gestion de l'équipement pédagogique.
- Reconnaître l'investissement de chacun, en intégrant notamment dans les services les tâches prévues au référentiel national d'équivalences horaires.
- Analyser et traiter les causes de déficit d'encadrement pédagogique et administratif de certains départements, services, ou de certaines filières.
- Développer les relations avec la Bibliothèque Universitaire pour de meilleures conditions d'accueil et de travail des étudiants comme des enseignants-chercheurs
- Veiller à une utilisation déontologique et transparente du nouveau système d'ouverture des salles par carte magnétique.

Développer et rationaliser l'information et la communication

- Créer une véritable communication interne (listes de diffusion mieux ciblées ; exploitation du futur environnement numérique de travail – ENT – et de l'intranet du personnel).
- Enrichir, sur le site internet, la présentation des départements et des filières (témoignages, vidéos, présentation des enseignants, liens vers les équipes de recherche) pour mieux nous faire connaître.
- Construire un système d'information nous permettant de mieux préparer les choix de l'UFR (tableaux de bord des effectifs, indicateurs d'insertion, taux d'encadrement des filières, occupation des locaux, etc.).

Faire de la recherche l'une des priorités de l'UFR

L'intégration de l'UFR dans le PRES (achevée au niveau doctoral, en cours pour les autres cycles) ajoute *un étage supplémentaire* et risque d'accroître la distance entre les enseignants-chercheurs et les décisions qui les concernent. Mais cet élargissement offre aussi *des chances nouvelles* en matière de visibilité, de défense des spécialités rares, de financement d'actions ambitieuses pour la recherche, d'insertion professionnelle (opération Phénix), d'accès à des compétences et ressources mutualisées.

Afin de profiter de ces chances, au lieu de subir le PRES comme un fardeau, les mots d'ordre seront :
décloisonnement, collégialité et ambition.

C'est pourquoi, nous proposons de

- Renforcer les liens du Conseil d'UFR avec le Conseil scientifique de l'UPEC et celui du PRES. Le futur conseil de l'UFR devra confier une mission d'interface dans ce domaine à une commission, qui pourra assurer également des missions en direction des nouveaux membres associés du PRES.
- Impliquer davantage les directions d'équipes et la direction de l'École Doctorale dans le fonctionnement de l'UFR. Seul le responsable de l'École Doctorale est actuellement invité aux réunions du conseil d'UFR. Cette invitation doit être élargie aux directeurs d'EA lorsque le thème des délibérations s'y prête.
- Prendre en compte les critères liés à la recherche dans la politique de publication de postes et dans la procédure de recrutement des enseignants-chercheurs. Avis sera pris également auprès du conseil de l'École Doctorale.
- Améliorer l'information de cycle à cycle : dès le niveau Master, informer les étudiants sur les allocations de recherche et les débouchés de la thèse, inviter les étudiants de Master aux séminaires d'équipes (ce qui est parfois déjà fait).
- Prendre l'initiative de manifestations (colloques) à l'échelle du PRES.
- Élaborer collégalement des propositions en matière d'évaluation scientifique. Le refus de celle-ci serait suicidaire, mais l'acceptation d'une évaluation purement quantitative serait, elle aussi, dangereuse. Les enseignants-chercheurs doivent prendre la parole et proposer des critères d'évaluation adaptés à la spécificité des LLSHS.
- Favoriser et coordonner les actions internationales des enseignants-chercheurs en collaboration avec les conseils scientifiques de l'UPEC et du PRES.
- Améliorer la gestion financière de la recherche en définissant des procédures spécifiques.
- Installer un panneau d'affichage dévolu à la recherche afin de faire connaître les travaux et les publications des enseignants-chercheurs.